JARDOT (Alexandre-Anne), écrivain militaire français, né en 1804. Élève de l'Ecole de Saint-Cyr, il a fait plusieurs campagnes d'Afrique, est entré dans l'état-major, où il a obtenu en 1851 le grade de chef de bataillon, et a été attaché depuis lors à la place de Paris. Outre un grand nombre d'articles dans le *Spectateur militaire*, on lui doit : *Statistique militaire de l'Ille-et-Vilaine* (1836, in-4°); *Révolutions des peuples de l'Asie moderne*(1839, 2 vol.in-8°); *Des routes stratégiques de l'Ouest* (1839); *Des chemins de fer de l'Europe centrale* (1844, in-8°); la *Chine ancienne et moderne* (1844, in-8°), etc.

JARENTON, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, né près de Vienne (Dauphiné) vers 1045, mort en 1113. Il fit de brillantes études à l'abbaye de Cluny, qu'il quitta pour se livrer aux entraînements de la jeunesse. Mais bientôt, désabusé des plaisirs, Jarenton embrassa la vie monastique dans l'abbaye de la Chaise-Dieu (1074), où il se livra à de grandes austérités, et dont, trois ans plus tard, il fut nommé abbé. Il se signala par sa haute prudence et par la vigueur de son caractère, fut chargé d'importantes missions, se rendit à Rome (1082), et, voyant le pape Grégoire VII enfermé au château Saint-Ange par l'empereur, il alla trouver aussitôt Robert Guiscard, qu'il décida à venir au secours du pontife. Grégoire VII n'oublia jamais ce signalé service, et montra à Jarenton la plus vive amitié. Sous Urbain II, l'abbé de la Chaise-Dieu continua à jouer un grand rôle. Ce fut lui que ce pontife chargea d'aller réconcilier Guillaume le Roux et Robert, duc de Normandie, mission difficile dont il s'acquitta heureusement. Il ne reste de Jarenton qu'une lettre que Martène a publiée dans sa *Collection*.

JAREST (le), ancien petit pays de France, dans le Lyonnais, compris aujourd'hui dans les départements du Rhône et de la Loire.

JARET s. m. (ja-rè). Arboric. Variété de prune.

JARGAUDER v. n. ou intr. (jar-gô-dé). Econ. rur. Couvrir la femelle, en parlant du jars.

JARGEAU, bourg de France (Loiret), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. S.-E. d'Orléans, sur la Loire; pop. aggl., 1,534 hab., pop. tot., 2,578 hab. Construction de pressoirs; tuilanderie. Restes de murailles d'enceinte; dans les environs, château de la Queuvre, qui servit, pendant le XVIe siècle, de temple aux protestants. Ce bourg était autrefois fortifié. Les Anglais le prirent en 1429; Jeanne Darc et Dunois s'en emparèrent en 1429.

JARGIONITE s. f. (jar-ji-o-ni-te — de *Jargioni*, nom d'un naturaliste). Minér. Nom donné par Bechi à un minerai antimoniifère, trouvé à Argentera, dans le Val-di-Castello, en Toscane, et qui paraît être identique à la steinmannite.

JARGON s. m. (jar-gon. — V. l'étym. à la partie encycl.). Langage corrompu, mauvais patois; langage intelligible : *Ronsard fit de la langue un* JARGON *barbare, hérissé de grec et de latin.* (D'Alemb.) *La langue d'oc est un* JARGON *odieux et barbare.* (E. Littré.)

— Par ext. Langage particulier, adopté par certaines classes d'hommes : *Le* JARGON *du palais. Le* JARGON *philosophique.*

Des belles et des grands désirez-vous l'accès,
Adoptez le *jargon* de la métaphysique.
LINGUENÉ.

Graves stoïciens, votre pompeux *jargon*
Ne peut, dans le péril, sauver votre raison.
DESTOUCHES.

Manière affectée et prétentieuse de parler : *Le jargon, fleur de la galanterie est beaucoup plus éloigné du sentiment que le ton le plus simple.* (J. -J. Rouss.) *Le* JARGON *du monde est un langage de convention à l'usage des gens médiocres, et que les gens supérieurs ne parlent pas toujours avec facilité.* (S. Gay.)

— Théâtre. Nom donné, vers 1710, à une série de mots vides de sens, que les acteurs forains de Paris, condamnés par arrêt du Parlement à n'en tenir à la danse de corde et au jeu des marionnettes, introduisirent dans leurs farces, surtout dans les parodies des ouvrages récemment applaudis à la Comédie-Française, et qu'ils déclamaient en imitant la diction emphatique des acteurs de ce théâtre : *Le* JARGON *tenait lieu de dialogue dans les pièces dites* à la muette. Mauvais français que les auteurs font parler à leurs personnages, pour imiter le langage villageois, provincial ou étranger.

— Minér. Espèce de diamant jaune : *Elle avait aux doigts une infinité de bagues, et à ses oreilles des boucles de* JARGON *entourées d'émeraudes et de rubis.* (Rog. de Beauv.)

— **Syn. Jargon, argot, baragouin, patois.** V. ARGOT.

— **Encycl.** Linguist. L'origine de ce mot est controversée. Les uns le tirent du radical roman *garg*, qui est dans *gargouiller*, dans *gargala*, etc.; d'autres le rapportent au scandinave *jarg*, bavardage; d'autres enfin au nom du *jars*, le mâle de l'oie, vu qu'on dit le *jars jargonne* pour exprimer le cri de cet oiseau. Génin propose une autre explication qui ne manque pas d'originalité. « D'où vient jargon ? Les Italiens l'appellent *lingua gerga*, ou par abréviation *gergo*. Varchi, mort au milieu du XVIe siècle, au quinzième livre de son *Histoire de Florence*, nous montre l'argot employé dans la diplomatie. « On découvre, » dit-il, plusieurs lettres écrites, non en chiffres, mais en argot, en *jargon* très-singulier, comme est cette langue des voleurs. » Je suis donc porté à croire que nous avons emprunté *jargon* à l'italien, où ce mot est adjectif, et Salvini me paraît avoir rencontré juste quand il dérive cet adjectif du grec *ieros, iera*, qui signifie sacré. *Lingua gerga*, langue sacrée, c'est-à-dire secrète, connue des seuls initiés. » Génin fait remarquer que les mots tirés du grec, où ils commencent par *ie*, changeaient autrefois cette syllabe en *ge*. Ainsi nous prononçons aujourd'hui *hiérarchie*, mais le père Bouhours soutenait que la bonne prononciation était *gérarchie*. Trévoux donne *hiéroglyphe* ou *jéroglyphe*, *hiérophante* ou *jérophane*; il ne veut pas qu'on dise *Hierusalem*, mais *Jerusalem*; nous ne disons pas non plus saint *Hiérôme*, mais saint Jérôme. Il ne faut pas s'étonner, continue Génin, de trouver à un terme d'argot une étymologie grecque. On en pourrait citer d'autres exemples, qui prouveraient surabondamment que tous les voleurs ne sortent pas de la classe illettrée, et que l'argot a compté des savants parmi ses fondateurs. Ainsi *arton*, du pain en argot, en grec *artos*, à l'accusatif *arton*; *ornis*, en grec un oiseau, en argot *ornie*, une poule; *ornichon*, un poulet, *ornion*, un chapon; grec *pieïn*, boire, en argot *piolle*, cabaret, *piollier*, cabaretier. *Jargon* paraît pour la première fois avec le sens actuel dans un texte du XIIIe siècle :

Lors tuis disoient en lor *jargun*
Que cil oisox qui si canteit...
MARIE

On le trouve aussi dans les poésies de Charles d'Orléans, mort en 1465 :

Le tems a laissié son manteau
De vent, de froidure et de pluye,
Et s'est vestu de broderie
De soleil luisant cler et beau.
Il n'a ne beste, ne oyseau
Qu'en son *jargon* ne chante et crie :
Le tems a laissié son manteau
De vent, de froidure et de pluye.

Villon nous a légué six ballades en argot de son temps, qui s'appellent dans les premières éditions : *Le jargon et Jobelin de Villon.*

Avant d'employer le mot *jargon* dans ce sens, c'est au mot *latin* que l'on donnait cette signification. Aussitôt, en effet, qu'une langue vulgaire commença de s'établir dans les Gaules, elle y fit des progrès rapides, et le pur idiome des Romains perdit autant de terrain qu'en gagnait chaque jour l'idiome nouveau. Des lors, toute langue étrangère, barbare, inintelligible, s'appela du *latin*. Ce mot s'appliqua durant tout le moyen âge au ramage même des oiseaux, au cri des bêtes sauvages et domestiques :

Li oisiaus dit en son *latin* :
Entendez fet il à mon lai.
(*Le lai de Voiselet.*)

Dans le *Fierabras* provençal, un musulman menace les Français en langue turque :

Olivier auts sa vox et entend ses *latin*.
(*Fierabras*, v. 354.)

« Ollivier entend sa voix et comprend son latin. »

Gascelin l'ot, si tint le chief esclin ;
Dit à son oncle deux mos en son *latin*.
(*Aubert le Bourguignon.*)

Ce que nous appelons aujourd'hui un *interprète* s'appelait au moyen âge un *latinier*. Dans le *Doomesday book* de Guillaume le Conquérant (1066), on trouve sur la liste des officiers : *Hugo latinarius*, Hugues latinier, interprète.

Latinier fu, si sot parler roman,
Anglois, gallois et breton et normand.
(*Garin.*)

On voit que ce *latinier* érudit ne savait pas le latin ; du moins on ne cite pas cette langue au nombre de celles qu'il parlait.

Froissart, qui mourut vers l'an 1400, se sert encore de ce mot *latinier*.

JARGONE s. f. (jar-go-ne — rad. *jargon*). Minér. Oxyde de jargonium.

JARGONELLE s. f. (jar-go-nè-le — rad. *jargon*, diamant). Arboric. Variété de poire d'été, qui est fort pierreuse.

JARGONIUM s. m. (jar-go-ni-omm). Chim. Nouveau corps simple, extrait d'une espèce de zircon.

— **Encycl.** Chim. Ce corps nouveau, pressenti dès 1866, a été définitivement découvert en 1869 par M. Church, professeur au Collége royal d'agriculture (Angleterre). C'est l'analyse spectrale qui, appliquée à l'étude de la zircone, y a fait découvrir la nouvelle substance. Une première fois, dans la zircone de Ceylan, on découvrit un corps nouveau, auquel fut donné le nom de *jargone*; mais on reconnut que la jargone est un oxyde; la base en fut isolée, et l'on eut le *jargonium*.

La jargone est une terre alliée à la zircone, qui se trouve en petites quantités, dans le sol de diverses localités de l'île de Ceylan. Elle a été étudiée particulièrement par M. Sorby, qui s'est attaché à établir la distinction des caractères propres, d'une part, à la jargone et à la zircone, et, d'autre part, au *jargonium* et au zirconium.

Ces distinctions ne sont rigoureusement reconnaissables, d'après M. Sorby, qu'à l'aide du spectroscope.

JARGONNER v. n. ou intr. (jar-go-né — rad. *jargon*). Parler un jargon, un langage corrompu, barbare, inintelligible : *Rien de plus curieux que de les entendre* JARGONNER. — Crier comme l'oie ou le jars.

— Activ. Exprimer en langage obscur ou prétentieux : *Les Mémoires de la savante Marguerite de Valois* JARGONNENT *une métaphysique sentimentale qui couvre assez mal des sensations très-physiques.* (Chateaub.)

JARGONNESQUE adj. (jar-go-nè-ske — rad. *jargon*). Qui tient du jargon. Ce mot a été employé par H. Estienne.

JARGONNEUR, EUSE s. (jar-go-neur, euze — rad. *jargonner*). Celui, celle qui jargonne :

Un sansonnet, *jargonneur* signalé,
De captif qu'il était, devenu volontaire,
De désirs amoureux se trouva régalé :
C'est de l'indépendance une suite ordinaire.
Mme DE VILLEDIEU.

JARJAVAY (Joseph-François), chirurgien et anatomiste français, né à Savignac-les-Eglises (Dordogne) en 1815, mort à Paris en 1868. Après avoir concouru sans succès pour l'Ecole normale supérieure, il se fit précepteur, puis alla étudier la médecine à Paris. Reçu premier interne en 1841, Jarjavay se mit à donner des leçons particulières d'anatomie et de pathologie, obtint le grand prix de l'Ecole pratique, puis devint premier aide d'anatomie, prosecteur (1845), docteur (1846), et fut nommé agrégé et chirurgien des hôpitaux à la suite du concours de 1842. En 1854, il devint, au concours, chef des travaux anatomiques en remplacement de M. Gosselin, et, en 1858, il obtint la chaire d'anatomie devenue vacante par la permutation de M. Denonvilliers. La carrière tout entière de Jarjavay a été consacrée au travail. Sa vie s'est écoulée à l'hôpital et à l'école : il laissait la main, a-t-on dit, à beaucoup, des cliniques très-suivies malgré l'éloignement de cet hôpital; le soir, il professait à la Faculté l'anatomie, et son enseignement simple, clair, précis, surtout pratique, était, de tous ceux de l'école, celui qui réunissait le plus d'élèves. Au commencement de 1868, il abandonna sa chaire d'anatomie pour prendre celle de clinique chirurgicale, laissée vacante par la démission du docteur Nélaton; mais, peu après, une maladie cruelle vint le forcer à suspendre son cours pour jamais.

Outre deux thèses : *Sur les opérations applicables aux corps étrangers de l'utérus* (1840) et *Sur l'ensemble des généralités relatives aux fractures articulaires* (1850), on doit au docteur Jarjavay : *Traité d'anatomie chirurgicale* (1852, 2 vol. in-8°); *Recherches sur l'urètre de l'homme* (1856, in-4°, avec des planches fort belles); *Etude sur l'articulation phalangienne du pouce et la luxation du dernier os de ce doigt* (1849, in-8°); *Apomorose du périnée, principalement chez la femme* (1846, in-8°); *De l'influence des efforts sur les maladies chirurgicales* (1847, in-8°); *Sur la fracture de la cloison des fosses nasales* (1857, in-8°); *Du mode de réduction et du maintien des fragments, dans la fracture de l'extrémité inférieure du radius* (1866, in-8°); *Sur la luxation du tendon de la longue portion du biceps brachial* (1867, in-8°). Enfin le docteur Jarjavay travaillait à un ouvrage de *clinique chirurgicale*, lorsque la mort est venue le frapper.

JARJAYES (François - Augustin RÉGNIER-DO), général français, né dans les Hautes-Alpes en 1745, mort à Paris en 1822. Aide de camp de son oncle, le général Bourcet, de 1769 à 1776, il entra ensuite dans l'état-major et fut nommé par Louis XVI, en 1791, maréchal de camp et directeur adjoint au Dépôt de la guerre. De Jarjayes avait épousé une femme de chambre de la reine. Grâce à cette circonstance, il gagna la confiance de la famille royale, qui le chargea de plusieurs missions importantes. Après l'affaire de Varennes, Marie-Antoinette envoya Jarjayes à Turin pour empêcher le prince de Condé de se mettre en marche pour pénétrer en France par Lyon. Ce fut également lui qui fut l'intermédiaire des relations établies vers cette époque entre la reine, Barnave, Lamath et les députés du côté droit, dit Rochas, dans la nuit du 9 au 10 août, sur le plan de défense du château, il le trouva impraticable et dit à Mme de Campan, qui rapporte le fait, qu'elle pouvait ouvrir en pénétrant